



BTS

SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL (BTS SP3S)

Niveau V - Certificateur Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Arrêté du 24 janvier 2022 portant sur le BTS SP3S
RNCP 36939

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2027

POURQUOI UN BTS SP3S ?

Une formation porteuse d'emplois pour un technicien supérieur exerçant ses fonctions dans les champs de l'Économie Sociale et Solidaire, du Secteur Public ou du Secteur Privé.

STATUT

Stagiaire de la formation professionnelle et en contrat de professionnalisation.

LES MODALITÉS D'ADMISSION

Conditions



Etre titulaire d'un BAC Pro SMS, BAC Pro ASSP, BAC Pro SAPAT, BAC ST2S, BAC général ou d'un autre diplôme relevant du supérieur.

Employeur



Identifier un employeur pour la réalisation de son contrat dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Délai d'accès



L'entrée en formation a lieu début septembre. Le contrat de professionnalisation peut démarrer un mois avant. Un délai d'accès de une semaine minimum est nécessaire entre la demande du bénéficiaire et le début de formation.

LES OBJECTIFS DE FORMATION

- Devenir un professionnel assurant les fonctions de relation et de communication, de gestion de la demande et des besoins des usagers, coordinateur de projet.
- Acquérir une expérience professionnelle grâce à cette formation par alternance.
- Obtenir un diplôme de niveau 5 (anciennement III).

UN BTS SP3S POUR APPRENDRE

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques
- Retours d'expériences
- Mises en situation pratique
- Environnement numérique de travail

Modalités d'évaluation :

Epreuves terminales : Ecrite, orale et mise en situation pratique.

Modalités pratiques :

De 18 à 24 mois.

QUELS DÉBOUCHÉS ?

Une variété de secteurs possibles :

- Organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...).
- Etablissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...).
- Etablissements et services sociaux et socio-éducatifs (CCAS, services de protection jeunesse, services d'action médico-sociale...).
- Etablissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées).
- Structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...)

Avec des métiers porteurs et évolutifs :

- Technicien conseil (protection sociale).
- Responsable de secteur (aide à domicile).
- Coordonnateur d'activités sociales.
- Conseiller d'action sociale.



UNE FORMATION BTS SP3S ACCESSIBLE

- 10 à 16 stagiaires
- 1350 heures de formation réparties sur 24 mois
- Début de la formation : En septembre
- Formation prise en charge par les OPCO
- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Rémunération en fonction de l'âge

AIRE FORMATION, C'EST :

- Un réseau de professionnels qui intervient tout au long de la formation pour partager son expérience de terrain.
 - Une pédagogie active basée sur le travail de groupe, le projet et la pratique.
- Un suivi individualisé grâce à la disponibilité et au professionnalisme des formateurs.
- Des équipements performants : salle informatique, salles dédiées aux pratiques professionnelles.
 - Bâtiments et formations accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

prendre contact avec UFA d'Aire-sur-la-Lys au 03.21.11.11.45

52 rue d'Isbergues
62120 Aire-sur-la-Lys



aire-formation@cneap.fr
www.lycee-saintemarie.fr

n° de déclaration d'activité :
3162042062

MAJ-09/2025

